

# La décision du Conseil des Etats de renoncer à une CEP est raisonnable

Berne, le 14 juin 2010

## Communiqué

### La décision du Conseil des Etats de renoncer à une CEP est raisonnable

Le PLR réaffirme la nécessité d'instaurer un groupe d'experts dans le cas UBS

---

**Le PLR. Les Libéraux-Radicaux salue la décision du Conseil des Etats de ne pas instaurer une commission d'enquête parlementaire (CEP) sur la crise financière, suivant ainsi les recommandations de la commission de gestion (CdG). Une nouvelle enquête aurait été stérile puisque que la CdG a déjà décrit de manière minutieuse, critique et éclairante les faits qui ont entouré le sauvetage de l'UBS ainsi que la livraison de données de clients de la banque aux Etats-Unis. C'est du côté de l'UBS qu'il s'agit encore de faire toute la lumière sur ces événements. Une CEP n'a aucune compétence en la matière. Il faut en revanche – comme le PLR le demande depuis début juin – qu'un groupe d'experts indépendants se penche sur les agissements de l'UBS. La banque doit maintenant assumer ses responsabilités et instaurer un tel groupe d'experts seul à même d'apporter les réponses que la population est en droit d'attendre.**

La conseillère nationale Martine Brunschwig Graf déclare:

*« Pour que toute la lumière soit faite sur le dossier UBS, il faut privilégier les faits aux ambitions politiques. La CEP n'aurait servi qu'à faire de la politique politicienne. Un groupe d'experts indépendants est, en revanche, la meilleure façon de faire toute la lumière sur les faits, ce qu'attendent avec impatience les citoyens. »*

[Communiqué du 1 juin 2010: L'UBS doit assumer ses responsabilités et faire preuve de transparence](#)

---

#### Contacts:

› CN Martine Brunschwig Graf, vice-présidente du Groupe, 079 507 38 00

› CE Felix Gutzwiller, vice-président du PLR, 079 419 32 55

› Noé Blancpain, chef de la communication, 078 748 61 63

› Philippe Miauton, porte-parole, 079 277 68 41